

# COMMISSIONS PERMANENTES

Montréal 

## Conseils pratiques pour produire un mémoire dans le cadre des consultations publiques

Un mémoire est un document dans lequel une personne ou un organisme exprime son point de vue sur un sujet faisant l'objet d'une consultation publique par une commission permanente.

Tous les mémoires et autres documents transmis au Secrétariat des commissions dans le cadre d'une consultation sont remis aux membres de la commission visée. L'autrice ou l'auteur d'un mémoire peut également le présenter oralement lors de la séance publique de la Commission prévue à cet effet.

### Le mémoire est habituellement :

- rédigé en format lettre (21,5 cm X 28 cm ou 8,5 po X 11 po);
- composé d'un maximum de 15 pages (environ 3 500 mots);
- accompagné d'une courte présentation de la personne ou de l'organisme qui dépose le mémoire (un paragraphe en introduction);
- accompagné, si jugé pertinent, d'un sommaire exécutif (d'au plus une page);

### Le mémoire vise à :

- exprimer clairement la position de la personne ou de l'organisme sur le sujet à l'étude;
- proposer à la Commission un certain nombre de solutions pratiques (clairement identifiées en tant que *Recommandations*).

### S'inscrire au préalable :

Communiquez avec le Secrétariat des commissions permanentes pour vous inscrire et pour signifier votre intention de déposer un mémoire ou de formuler une opinion : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca) ou 514 872-3000.

### Transmettre votre mémoire par courriel :

Envoyez votre document à l'adresse [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca) en format Word ou PDF.

Votre opinion écrite ou votre mémoire sera déposé sur la page web de la consultation au cours de la période consacrée à l'audition des mémoires. À cet égard, assurez-vous que votre document ne comporte aucun renseignement nominatif ou confidentiel. En présentant un mémoire, vous reconnaissez être responsable du contenu de ce texte. S'il contient des illustrations ou des extraits d'œuvre protégés par le droit d'auteur sans autorisation, la Ville de Montréal ne pourra être tenue responsable du litige.

## Informations sur le déroulement des séances publiques itinérantes

- Les personnes et les organismes sont invités à participer à l'une ou l'autre des quatre rencontres qui se tiendront en différents endroits de la ville pour permettre des échanges moins formels de type café-partage, d'entendre les opinions et de recevoir les mémoires. Il est à noter que les présentations pourront se faire de manière plus créative (slam, poème, chanson, dessin, scénette, etc.) ou plus traditionnelle (lettres d'opinion et mémoires) par une, deux ou trois personnes, ou, encore, par un groupe.
- Il est suggéré de se présenter 30 minutes avant le début de la séance et d'**apporter 12 exemplaires imprimés** de votre document que vous remettrez, dès votre arrivée, à la secrétaire recherchiste de la Commission. Si vous avez une présentation visuelle, apportez-la sur **votre cléUSB**.
- À l'appel de votre nom par la présidente, vous pourrez présenter, en 10 minutes, vos principales idées et vos recommandations. Par la suite, les membres de la commission pourraient vous poser des questions afin de clarifier les différents points abordés dans votre présentation.
- Enfin, un [Guide pratique à l'intention des citoyennes et des citoyens](#) est disponible sur Internet. Ce guide présente une série de conseils pratiques qui, nous l'espérons, pourront vous être utiles. Il s'adresse tant aux personnes qui projettent d'émettre un bref commentaire qu'à celles qui souhaitent présenter un mémoire.

### RENSEIGNEMENTS :

Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation 275,  
rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6 Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

**Calendrier de la consultation  
Commission de la présidence du conseil**

Sujet à l'étude : Période de questions du public au conseil municipal

**PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, Salle du conseil**

- MERCREDI 20 MARS 2019, 19 H

**PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS**

|  |  |
|--|--|
| <p><b>ALPA (Accueil Liaison pour Arrivants)</b><br/>Mercredi 24 avril<br/>14 h à 16 h 30<br/>2030, Boul. Pie-IX, bureau 309, 3<sup>e</sup> étage<br/>Métro Pie-IX</p>                                  | <p><b>Cégep de Saint-Laurent</b><br/>Mardi 30 avril<br/>14 h à 16 h 30<br/>625, Avenue Sainte-Croix (stationnement à l'arrière)<br/>Salle du personnel (près de la cafétéria)<br/>Métro Du Collège</p> |
| <p><b>Bibliothèque Interculturelle de Côte-des-Neiges</b><br/>Mercredi 1<sup>er</sup> mai<br/>14 h à 16 h 30<br/>6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, 3<sup>e</sup> étage<br/>Métro Côte-des-Neiges</p> | <p><b>Y des femmes de Montréal</b><br/>Mercredi 22 mai<br/>18 h 30 à 21 h<br/>1355, Boulevard René-Lévesque Ouest<br/>Salle Holden-Fisher<br/>Métro Lucien-L'Allier</p>                                |

**PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS**

**Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Nore-Dame Est, Salle du conseil**

- MERCREDI 19 juin 2019, 17 H

Pour plus d'informations sur cette consultation, pour prendre connaissance du calendrier, des avis publics, de l'invitation de la présidente et du document de consultation ainsi que pour visionner les séances publiques, qui sont toutes webdiffusées, en direct et en différé : <https://bit.ly/2XBiJoC>

**DATES IMPORTANTES**

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Mercredi 17 avril 2019</b><br/><b>Mardi 23 avril 2019</b><br/><b>Mercredi 24 avril 2019</b><br/><b>Mercredi 15 mai 2019</b></p> | <p><b>Dates cibles</b> pour informer la Commission de votre intention de présenter un mémoire ou une opinion dans le cadre des séances publiques des 24 et 30 avril et des 1<sup>er</sup> et 22 mai (une semaine à l'avance).</p> |
| <p><b>Mercredi 15 mai 2019</b></p>  | <p><b>Date limite pour transmettre</b> un document écrit par courriel à :<br/><a href="mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca">commissions@ville.montreal.qc.ca</a></p>  |

**Informations à l'attention des personnes intéressées au dossier**

La Commission de la présidence du conseil souhaite connaître votre point de vue sur la  
**Période de questions du public au conseil municipal**

**Objets de la consultation publique**

- La façon de poser une question (en personne)
- L'usage de nouvelles technologies (poser des questions à distance ou s'enregistrer en ligne)
- L'accès à l'édifice et les transports
- Les modalités d'inscription :
  - Inscription au 303, rue Notre-Dame Est
  - Le tirage au sort
  - L'inscription de sa question
- L'accueil par le personnel de la Ville
- La sécurité
- L'aménagement des espaces et le confort des lieux
- Les services offerts (halte-garderie, sous-tirage, webdiffusion, accompagnement pour les personnes à mobilité réduite, salle familiale et d'allaitement)
- Les attentes envers les personnes élues